

Cahors le 4 mai 2017

Madame le Commissaire-enquêteur
Mairie du Montat
46090 LE MONTAT

N/REF : TC/DC/CP – 2017-0047
OBJET : enquête publique

Madame le Commissaire-enquêteur,

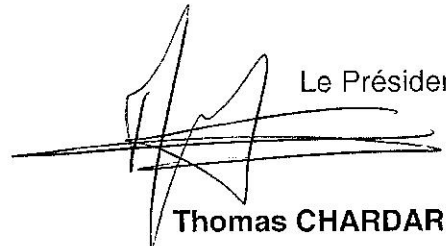
Une enquête publique a été ouverte en vue de la révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement au bénéfice de l'aérodrome Cahors-Lalbenque sur le territoire des communes de Cieurac, Flaujac Poujols, Fontanes, Labastide Marnhac, Laburgade, Lalbenque, Le Montat, Lhospitalet, Montdoumerc, Pern et Saint Paul Flaugnac.

A la lecture de ce projet de révision, je constate qu'un blocage de la longueur de piste à 1 500 mètres est évoquée alors que le plan de servitudes en vigueur autorise administrativement une longueur de 1 800 mètres (périmètre d'appui de 2 000 mètres) à laquelle peut être rajoutée une prolongation occasionnellement roulable (P.O.R.) de 200 mètres.

Aussi, je souhaitais attirer votre attention sur la nécessité de ne pas limiter la longueur de piste à 1 500 mètres, ceci pour permettre l'exploitation future éventuelle d'appareils diversifiés de gabarit plus important de type ATR et d'éviter ainsi de priver notre territoire d'une opportunité de développement économique qu'il ne faut pas négliger.

Certain de toute l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête,

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président
Thomas CHARDARD